

## Module n°1 : EVOCARE

### Contexte

---

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

### Objectifs

---

- Permettre l'appropriation de la note de cadrage par les équipes
- Former l'ensemble des acteurs à la démarche QVT
- Co-construire les outils de la mise en oeuvre opérationnelle du projet et leur adaptation
- Sonder la dynamique des acteurs dans le cadre d'un COPIL déjà constitué
- Evaluer la pertinence des actions/programmes mis en place et mis en oeuvre
- Formaliser les plans d'actions
- Déterminer le niveau de développement du pouvoir d'agir des salariés
- Professionnaliser les acteurs de la démarche

### Renseignements complémentaires

---

**Durée :**

de 3 à 9 jours

**Modalités de déploiement :**

en Intra / direction commune / GHT Financement nationaux

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO (m.capello@anhf.fr) 04.91.17.71.33

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYXeAf5jwRVrNCY72pis>

# Programme

---

I- Cadrage du projet

II- Lancement du projet : présentation et mise en place opérationnelle du projet QVT sur la base des conclusions de la note de cadrage

III- Etablissement d'un état des lieux des réalisations existantes relatives aux thématiques retenues

IV- Traitement des priorités dans le cadre des Espaces de Discussion (EDD)

V - Formalisation du plan d'action QVT et accompagnement à la mise en oeuvre des actions

## POINTS FORTS DE L'INTERVENTION

- Programme adaptable au regard du contexte et des enjeux propres à chaque établissement.
- Equipe fortement séniorisée et expérimentée.
- Démarche fortement outillée : outils didactiques et accessibles à tous pour favoriser les échanges, co-construits avec les équipes.
- Démarche QVT pérenne via le transfert de compétences et l'autonomisation des acteurs
- Démarche participative, paritaire et transversale
- Systématisation de la démarche dans le respect des spécificités propres de l'établissement.

VI - Identification des moyens de la pérennisation de la démarche

### Public

**Ensemble des acteurs porteurs du projet au sein de l'établissement ou des établissements dans le cas d'un groupement.**

### Exercice

**2024**

### Code de formation

**2.06**

### Nature

**AFR**

### Organisé par

**Organisme au choix**

### Durée

**N/C**

### Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**